

LA TECHNIQUE DES TRAVAUX



L'ensemble immobilier de la Grand'Mare
de l'Office des H.L.M. à Rouen

MAI-JUIN 1969

LA TECHNIQUE DES TRAVAUX

REVUE BIMESTRIELLE DES PROCÉDÉS MODERNES DE CONSTRUCTION

Adresse postale : « La Technique des Travaux », 196, rue Grétry, Liège (Belgique). Téléphone : Liège 42.00.60 (20 lignes). Paiements : Chèques postaux n° 271.26. Banquiers : Nagelmackers Fils et C ^{ie} , Liège et Bruxelles.		Prix du numéro	Abonnement un an (6 numéros)
	Belgique et Luxembourg	Fr. 44	Fr. 220
	Etranger	Fr. 56	Fr. 280

MAI-JUIN 1969

45^e ANNÉE — N° 5-6

SOMMAIRE

Le « Val des Fleurs », home de repos pour personnes âgées, à Berchem-Sainte-Agathe, (Bruxelles). Architectes : R. Aerts et P. Ramon	106
Le « John Hancock Center », à Chicago (U.S.A.)	115
Une expérience encourageante en matière d'industrialisation du bâtiment : l'ensemble immobilier de la Grand'Mare de l'Office des H.L.M. de Rouen. Architectes : H. Tougard ; Société Civile d'Architectes Lods, Depondt, Beauclair ; Architecte-adjoint : M. Alexandre	123
L'aménagement du fleuve Mississippi (U.S.A.) (suite)	137
Avant-première sur l'Exposition internationale d'Osaka (Japon)	148
Immeuble de six étages dont les murs ont 5 centimètres d'épaisseur, à Richmond (U.S.A.)	150
La théorie des travaux virtuels pour le calcul des constructions, par W. Kerkhofs, Ingénieur A.I.G., Professeur à la Faculté Polytechnique de l'Université Lovanium (Kinshasa), Visiting Professor à l'Université officielle du Congo (Lubumbashi) (suite)	154

●

Les auteurs des articles publiés dans cette revue conservent l'entière responsabilité des théories émises par eux. — Il est expressément interdit de reproduire, sans autorisation écrite, des articles ou des illustrations figurant dans cette publication.



2024-2025 het nieuwe voorjaar is alweer voorbij gegaan.



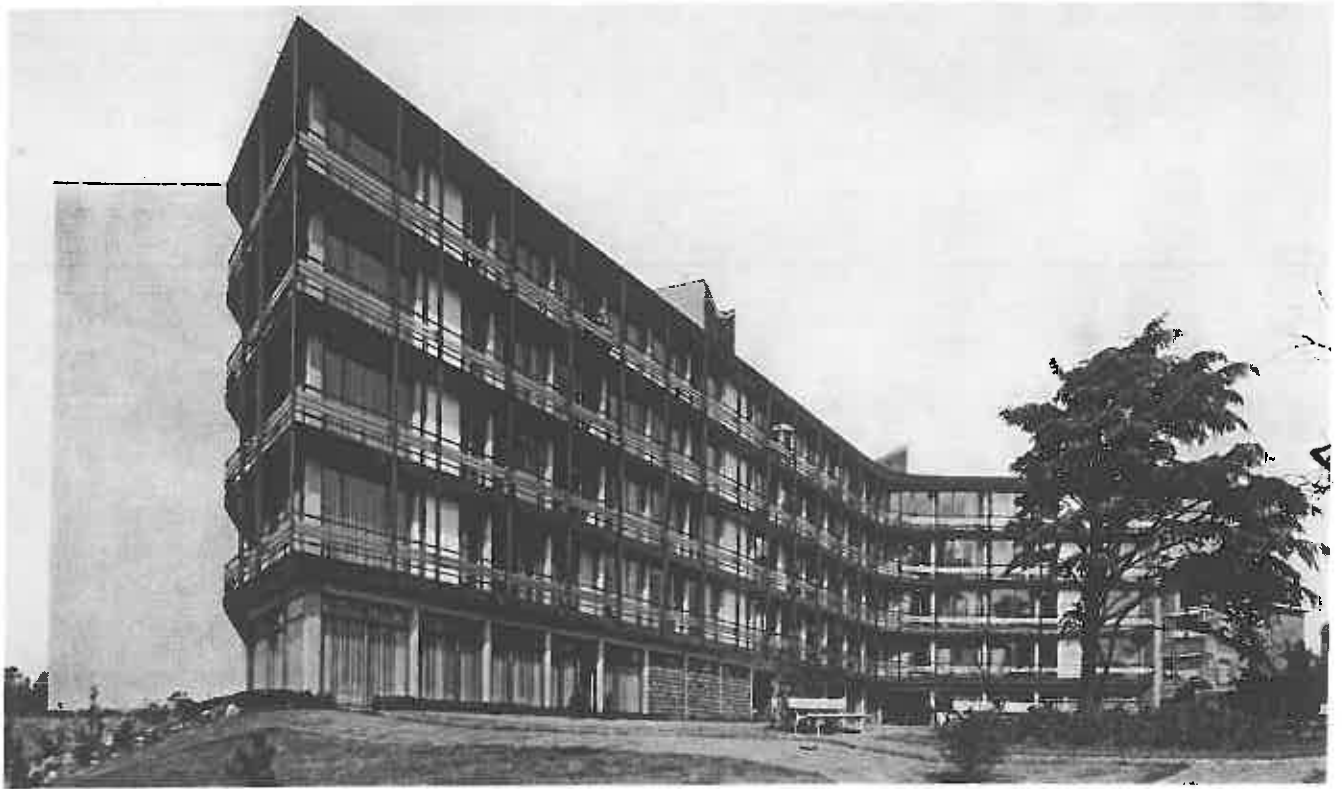
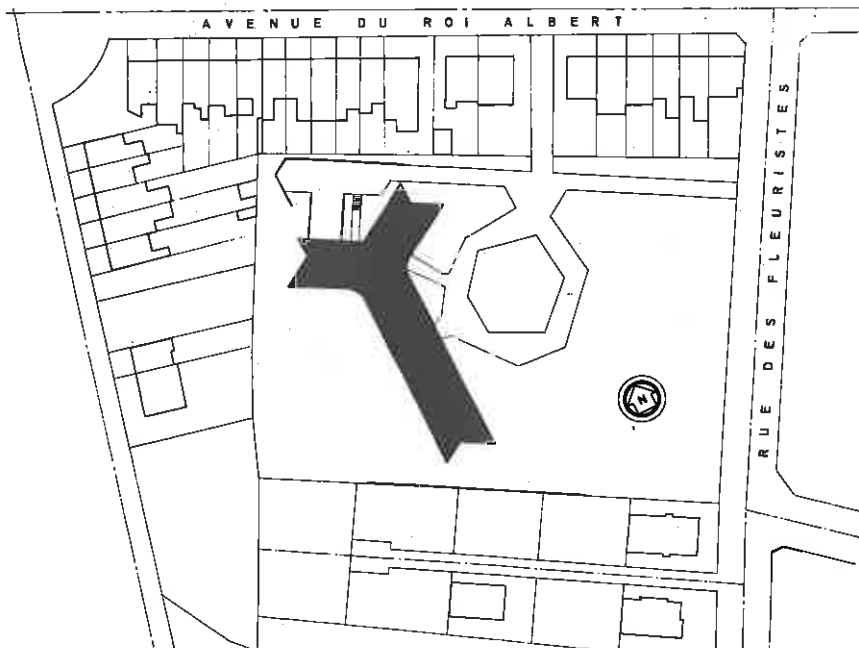


FIG. 1. — Vue d'ensemble du « Val des Fleurs » prise à l'extrémité du parc.



Les photographies illustrant cet article sont signées Sergysels et Dietens, Bruxelles.

FIG. 2. — Plan de situation.

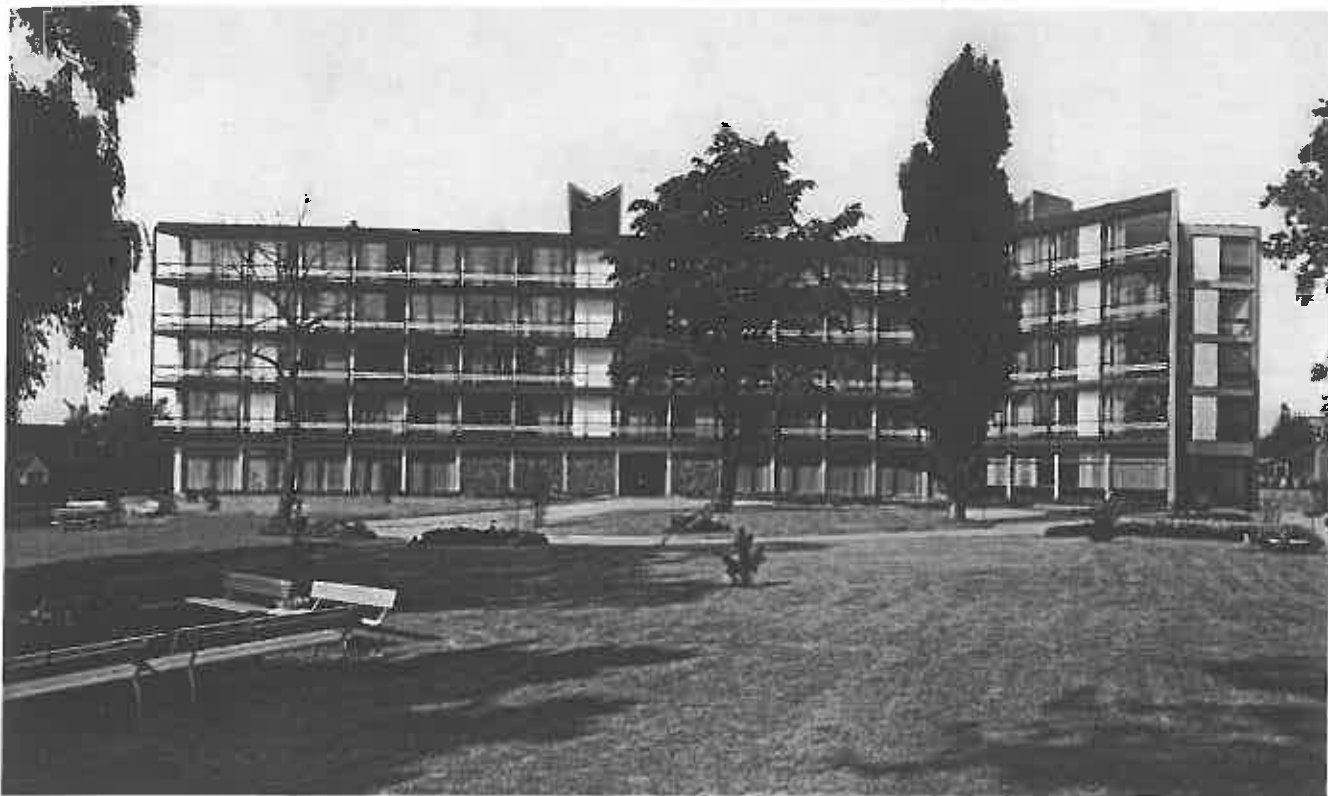


FIG. 3. — Vue générale du « Val des Fleurs », prise de l'entrée du parc.

HOME DE REPOS « VAL DES FLEURS » A BERCHEM-SAINTE-AGATHE

Architectes : R. AERTS et P. RAMON

Les aspirations d'une nation évoluée doivent s'orienter avant tout vers une politique sociale large et compréhensive.

C'est généralement grâce aux initiatives des Commissions d'Assistance Publique qu'ont été édifiées, en Belgique, les réalisations sociales les plus hardies. Leur action soutenue et leurs initiatives audacieuses méritent le plus vif intérêt.

Parmi les problèmes urgents qui se posent actuellement, celui du logement des personnes âgées, mariées ou

vivant seules doit être solutionné en premier lieu.

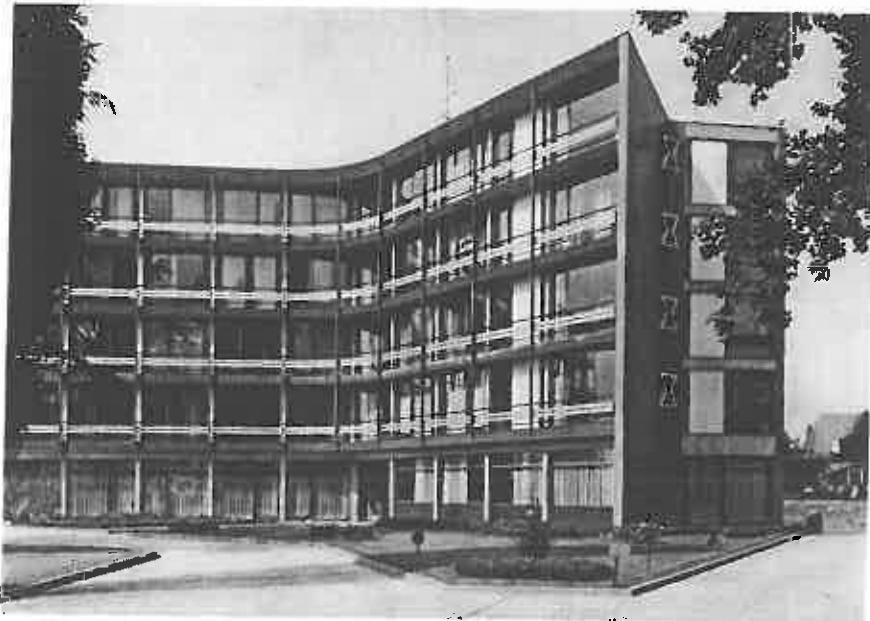
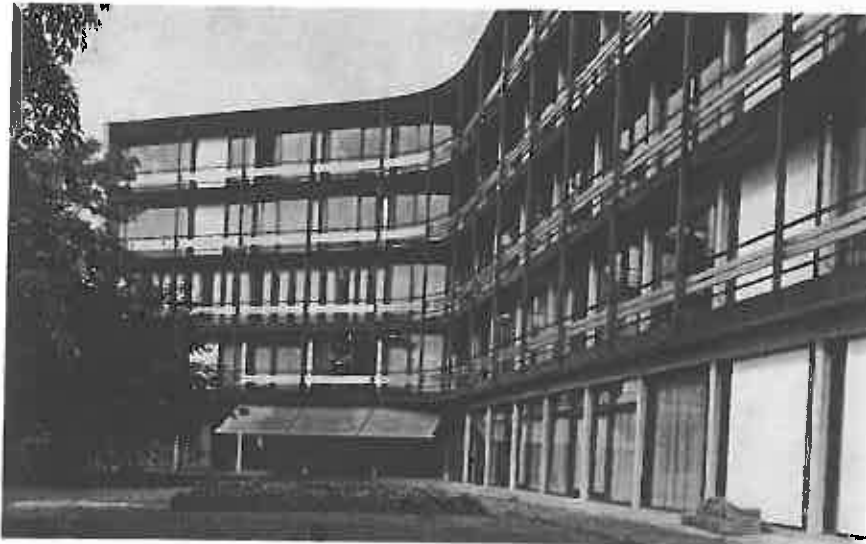
Les jeunes ménages ont de moins en moins la possibilité de prendre leurs parents chez eux, les logements modernes étant trop exigus. D'autre part, les travailleurs retraités ont de plus en plus de mal à conserver leur foyer en raison de la cherté des loyers et des frais de leur entretien. Ajoutons à cela les fatigues occasionnées par les habitations inadaptées à leur grand âge.

Tous les sociologues sont unanimes pour proclamer que le problème du

logement sain et suffisant est un élément essentiel de la santé publique et de la paix sociale, celui des personnes âgées en étant un des aspects les plus importants.

Essayons de voir quel est le logement adapté à leur genre de vie.

Certains programmes prévoient le regroupement des jeunes ménages et des personnes âgées. Les habitations sont disposées de telle façon que les vieillards peuvent, lorsqu'ils le désirent, se déplacer sans trop de fatigue



pour se mêler à l'activité des personnes plus jeunes ou assister aux joyeux ébats des enfants.

D'autres préfèrent les loger dans un vaste immeuble isolé tout en leur réservant un cadre particulièrement attrayant.

Tel est le cas du home de repos « Val des Fleurs », œuvre fort réussie des architectes Aerts et Ramon ⁽¹⁾.

La verdure dans les quartiers d'habitation est un élément déterminant pour créer une atmosphère de calme, de joie et de beauté. Les édiles de Berchem-Sainte-Agathe l'ont bien compris et n'ont pas hésité à arrêter leur choix sur le Parc Communal pour y ériger le « Val des Fleurs ».

Dans ce cadre enchanteur (fig. 3), les architectes ont cherché à réaliser une implantation vivante et ont accordé une grande importance à l'élément humain. Leur souci fut avant tout d'exprimer architecturalement la priorité de l'individu c'est-à-dire le respect de l'homme et de la vie. Ils portèrent leurs études sur la recherche du meilleur

⁽¹⁾ Voir les œuvres des mêmes architectes dans *La Technique des Travaux*, numéro de septembre-octobre 1966 (Immeuble pour bureaux, rue des Deux Eglises, à Bruxelles), numéro de novembre-décembre 1966 (La Tour du Midi, à Bruxelles), numéro de juillet-août 1968 (L'Eglise Notre-Dame de Stockel).

FIG. 4. — Fragment de la façade principale montrant l'entrée entourée d'éléments décoratifs en grès.

FIG. 5. — Vue de la façade arrière.

FIG. 6. — Fragment de la façade principale montrant la conception fort originale des retours.



FIG. 7. — Hall d'entrée avec son escalier et un coin de réception.

FIG. 8. — Hall de réception de la partie administrative. Remarquons au fond l'élément décoratif formant l'éclairage.



leur ensoleillement et du confort maximum. Ils se sont efforcés de ne pas bouleverser des habitudes fortement ancrées chez des personnes âgées et de leur donner l'ambiance voulue dans un cadre de vie vraiment harmonieux.

La construction d'un home pour personnes âgées est, pour un architecte, une des activités les plus nobles et les plus chargées de responsabilités.

Description générale

Comme nous l'avons dit, le « Val des Fleurs » tient son caractère principal à son emplacement privilégié et à sa conception architecturale. L'orientation optimale des chambres et des pièces de séjour fut l'élément déterminant de la forme du bâtiment et de son implantation sur le terrain. Conçu en Y, dont la branche principale est orientée Nord-Sud, le home jouit d'un ensoleillement complet. La façade Nord est réservée aux locaux de service et aux installations sanitaires.

Rez-de-chaussée

Dans la répartition des locaux du rez-de-chaussée, on distingue trois zones :

1. Les locaux de séjour : salon, fumoir et bibliothèque à gauche de l'entrée et restaurant à droite. Entre les deux, on a groupé l'escalier et l'ascenseur, le vestiaire avec les installations sanitaires, le bureau de la direction avec son parloir et la salle d'attente face à l'entrée (fig. 8) ;

2. La cuisine avec ses dépendances, la salle à manger du personnel, un bureau et une salle de séjour réservés à la communauté religieuse qui assure la direction de l'établissement. Une entrée de service, des escaliers et des monte-charge complètent l'aile Nord-Ouest.

3. Les bureaux administratifs de la Commission d'Assistance Publique occupent l'aile Nord-Est et possèdent une entrée particulière. Le plan du rez-de-chaussée (fig. 11) montre la disposition générale de ces locaux.

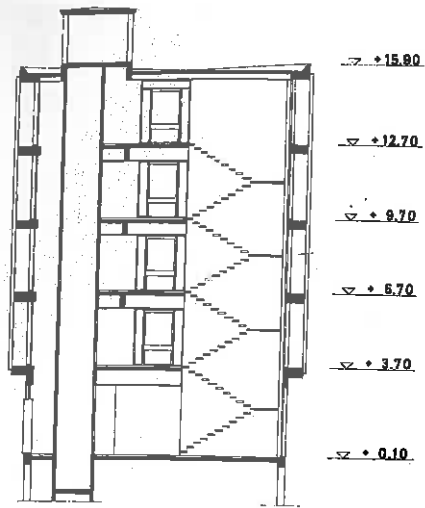


FIG. 9. — Coupe transversale.

FIG. 10. — Plan du sous-sol.

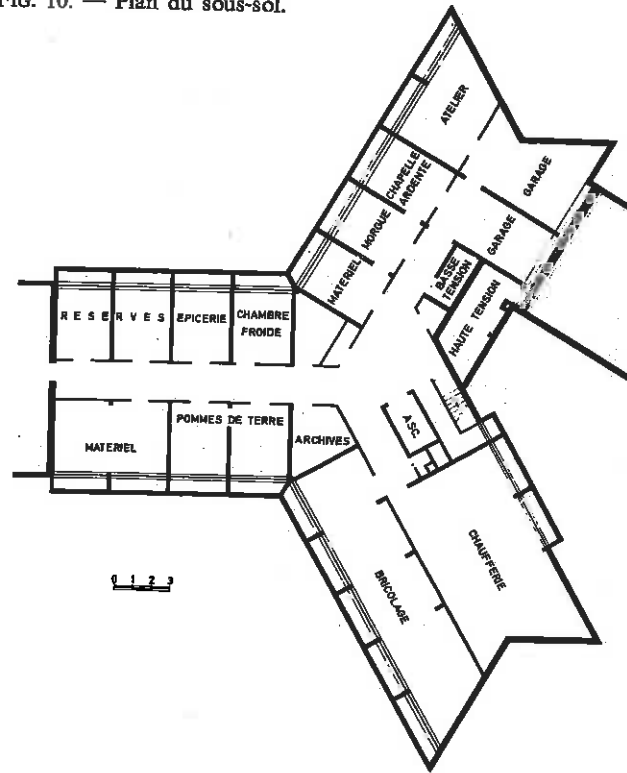


FIG. 11. — Plan du rez-de-chaussée.

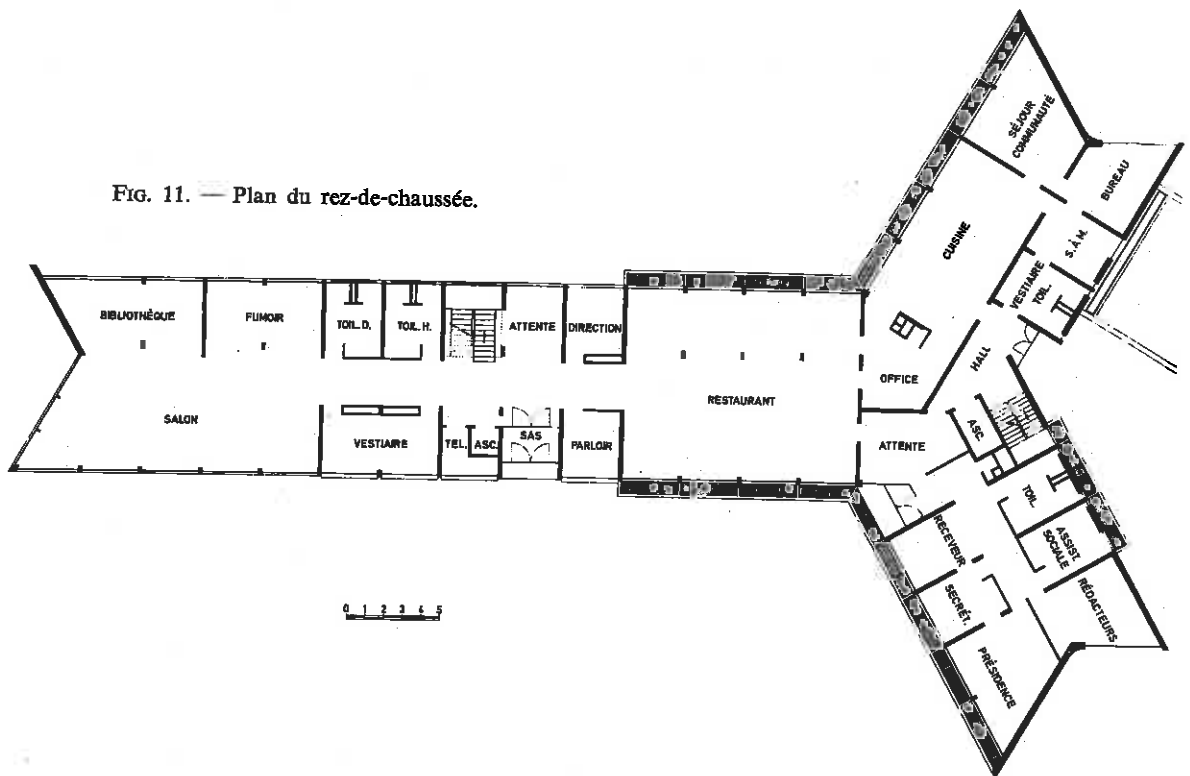
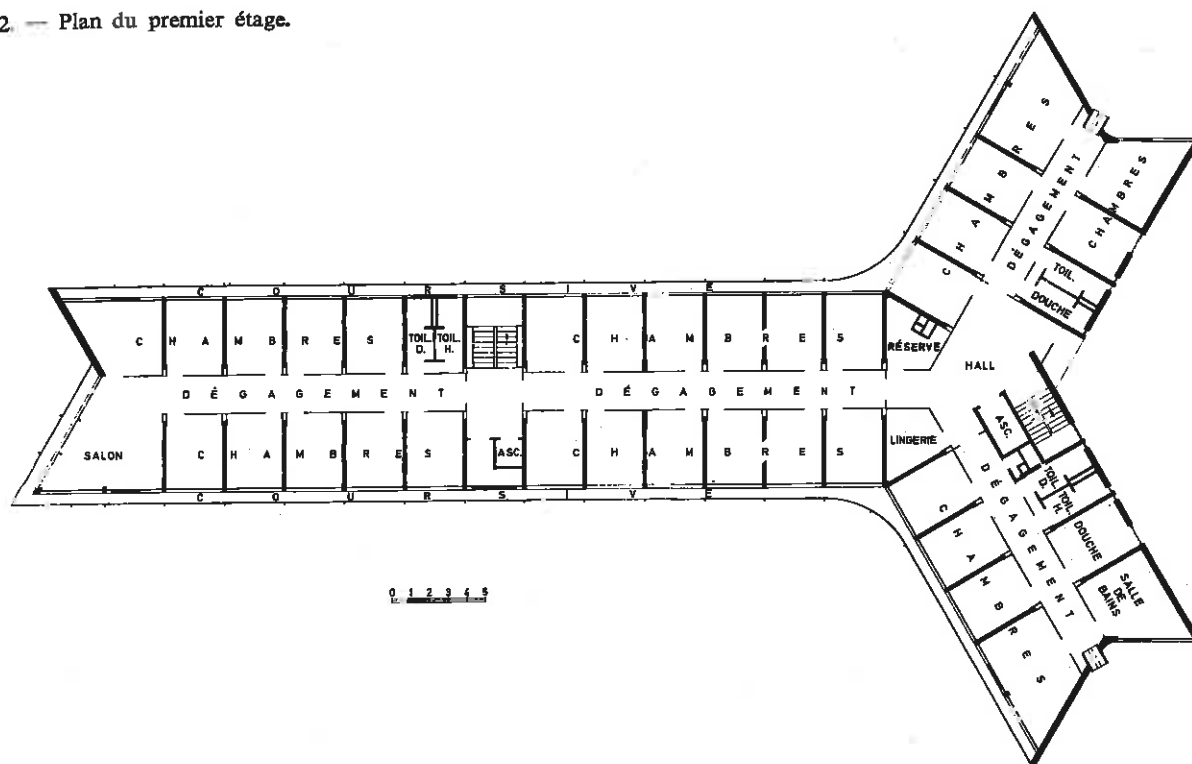


FIG. 12. — Plan du premier étage.



Premier étage

L'aile principale est entièrement réservée aux chambres individuelles complétées d'un salon commun, situé au Sud. La communauté religieuse est logée dans l'aile Nord-Ouest où elle dispose de cinq chambres et d'installations sanitaires. Quant à l'aile Nord-Est, elle comporte quatre chambres dans sa partie Sud-Est et, vers le Nord, la salle de bains, les douches et les installations sanitaires (fig. 12).

Deuxième étage

Nous trouvons ici la même disposition qu'au premier étage, la chapelle occupant l'emplacement correspondant à celui de la communauté (fig. 13).

Troisième étage

Même disposition que les deux premiers étages à l'exception de quelques locaux réservés à la Commission d'Assistance Publique dans l'aile Nord-Ouest (fig. 14). La figure 19 montre l'aspect attrayant de la salle de réunions.

La disposition des locaux est la même pour les trois étages du bâtiment. Seule diffère la partie supérieure de l'Y.

FIG. 13. — Détail de l'aile du deuxième étage.

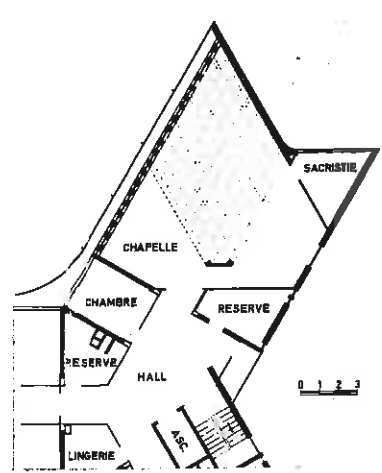


FIG. 14. — Détail de l'aile du troisième étage.

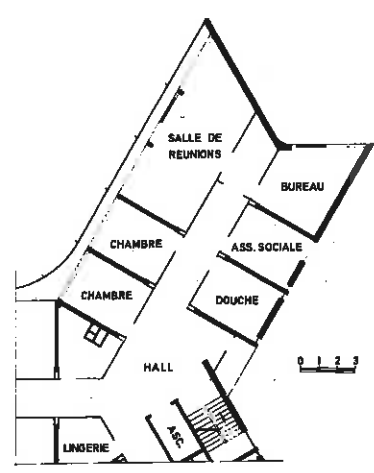


FIG. 15. — Plan du quatrième étage.

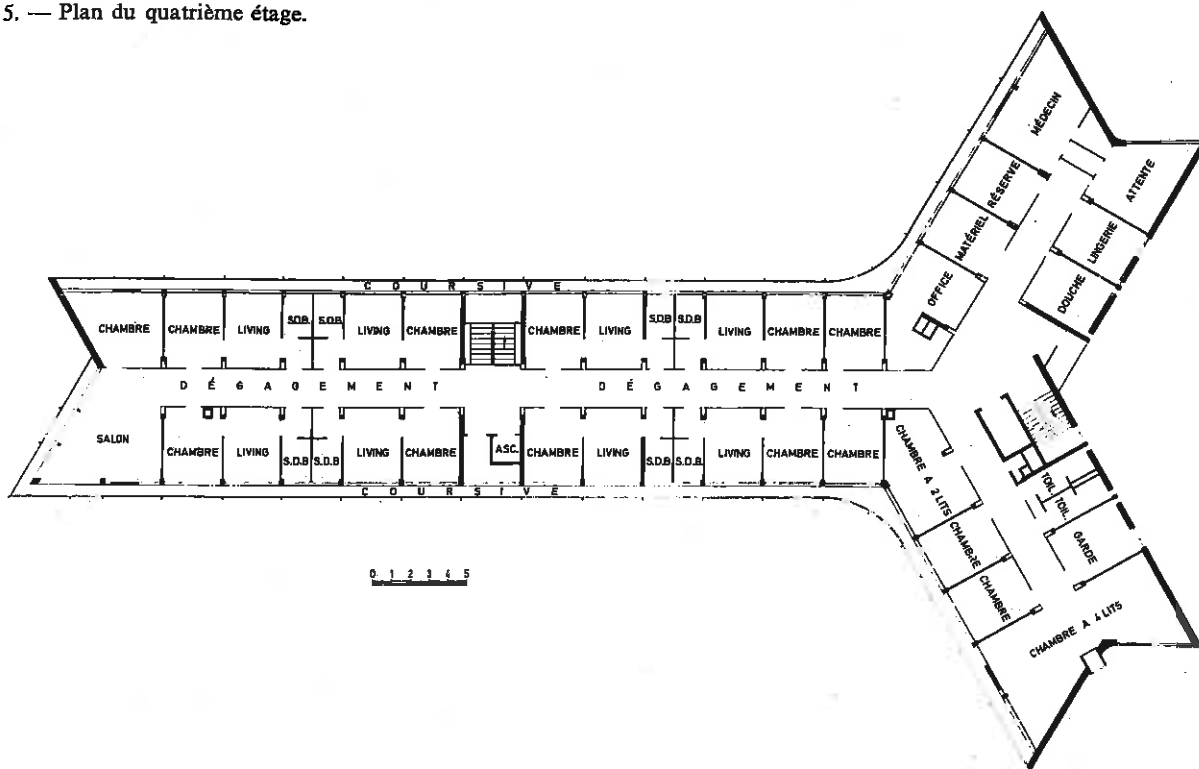
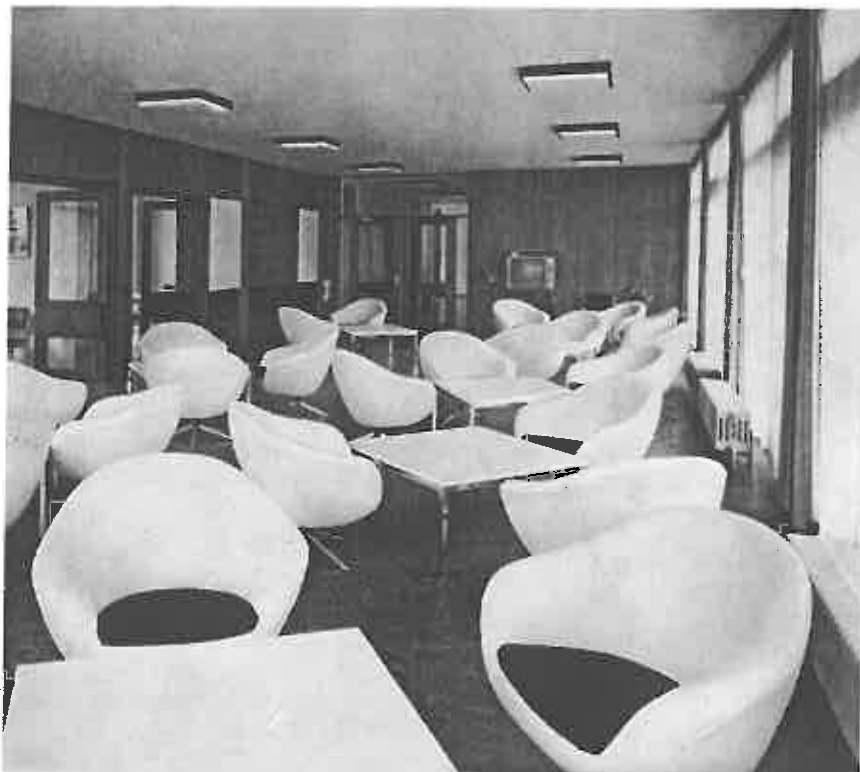


FIG. 16. — Vue du salon au rez-de-chaussée.



Quatrième étage

A ce niveau, dans l'aile principale, les huit appartements pour couples sont disposés en deux groupes symétriques par rapport à l'escalier central. Ils comportent chacun un sas d'entrée, un living, une chambre et une salle d'eau. Comme aux autres étages, un salon commun est à la disposition des couples. Quelques chambres individuelles complètent cette aile.

L'infirmerie, fort largement traitée, occupe les deux petites ailes de l'Y. C'est un modèle du genre. Elle comprend trois chambres à deux lits et deux chambres à un lit pour les malades, une chambre pour l'infirmière de garde et les toilettes. Tous ces locaux sont groupés dans l'aile Nord-Est. Dans l'aile Nord-Ouest, nous trouvons le cabinet du médecin avec salle d'attente et cabines de déshabillage, la lingerie, les douches, le local pour le matériel et une réserve. Un office très bien équipé avec monte-charge permet d'assurer le service des repas aux malades.

Aménagements intérieurs

Tous les aménagements intérieurs ont été étudiés et réalisés avec un souci de confort et d'esthétique.

Le mobilier a été étudié pour réduire au minimum les travaux de nettoyage et d'entretien.

Les chambres mesurent 3 m de largeur sur 4 m de profondeur. La porte d'entrée, l'armoire et la niche forment un ensemble préfabriqué en menuiserie, séparant les chambres des dégagements et les isolant du bruit.

Au moyen d'écrans, la vaste salle de séjour est divisible en zones différentes suivant les activités (jeux, lecture, télévision, radio). Une zone, isolée de l'ensemble, est réservée aux fumeurs.

Il n'est utilisé que trois variétés de sièges. Trois coloris ont été adoptés : blanc et noir dominants et brun.

Tous les sols des locaux de séjour sont revêtus de linoléum vert foncé. Les fauteuils sont recouverts de vinyl blanc avec piétements chromés. Le hall d'entrée est revêtu de marbre gris-bleu. Le sol des locaux sanitaires, de l'infirmierie et de la cuisine est recouvert de céramique gris moucheté 10/10.

Les murs des dégagements sont en acajou avec raccords, côté terrasse, en brique émaillée brune.

Les escaliers sont en granito avec le nez des marches en vinyl noir. Seul l'escalier central est en bois. Le long des façades Est, Ouest et vers le Sud, chaque niveau se prolonge vers l'extérieur pour former une coursive.



FIG. 17. — Salle de restaurant au rez-dechaussée.

FIG. 18. — Vue générale de la chapelle située au deuxième étage.

FIG. 19. — La salle de réunions de la Commission d'Assistance Publique, située au troisième étage.



Détails techniques

L'ossature du bâtiment a été réalisée en béton armé. Les poteaux et les hourdis sont apparents en façade, le béton étant lissé avec soin.

Les coursives qui longent les façades sont à la fois un élément de décoration et aussi de sécurité en cas d'incendie, tant redouté par les personnes âgées.

Les circulations verticales sont largement prévues dans le même esprit et comprennent deux escaliers judicieusement répartis et deux ascenseurs (dont l'un est un monte-malade) disposés dans le voisinage des escaliers.

Ajoutons encore qu'un monte-plats dessert les caves à provisions, la cuisine et les offices de tous les étages.

Chauffage

L'installation de chauffage comporte des radiateurs à eau chaude en fonte, alimentés par deux chaudières pressurisées de 235 000 kcal/h chacune, fonctionnant au fuel-oil léger. Réglage automatique tout ou peu.

Le réglage de la température est obtenu par :

- a) Une sonde extérieure et une sonde de départ ;

- b) Une vanne motorisée mélangeuse à trois voies ;

- c) Une horloge à programme ;

- d) Un ensemble électronique.

Des circuits secondaires permettent une indépendance de réglage entre locaux de jour et locaux de nuit.

Le combustible est stocké dans deux réservoirs enterrés de 10 000 litres chacun.

Equipements électriques

L'installation comprend une cabine de transformation extérieure alimentant les appareils d'éclairage et de force motrice.

L'éclairage est assuré par tubes fluorescents ou ampoules à incandescence suivant la nature des locaux et l'ambiance désirée.

La force motrice concerne principalement les appareils de cuisson de la cuisine, plus les quelques appareils nécessaires à l'équipement d'un home de ce genre.

Une installation d'appel par ronneurs et points lumineux équipe les locaux d'infirmier.

L'installation d'éclairage et d'alarme en cas d'incendie est réalisée en

circuit indépendant et est alimentée par batteries.

L'ensemble des installations comprend les appareillages de sécurité classiques : tableaux divisionnaires pourvus de disjoncteurs automatiques.

Conclusions

Assurer une vieillesse heureuse à leurs administrés doit être le souci constant des pouvoirs publics. Leur sollicitude s'exprime par la volonté de leur assurer, après une vie laborieuse, une existence calme en communauté, mais avec une large indépendance, dans un cadre harmonieux, à proximité de leur famille.

Félicitons la Commission d'Assistance publique et les édiles de la commune de Berchem-Sainte-Agathe pour leur belle initiative et les Architectes Aerts et Ramon pour leur magistrale réalisation.

Les travaux de gros œuvre et les revêtements muraux ont été exécutés par les Entreprises J. Pauwels s.p.r.l.

L. NOVGORODSKY,
Ingénieur-Architecte.

FIG. 20. — Vue de la chambre dans un appartement pour couple.

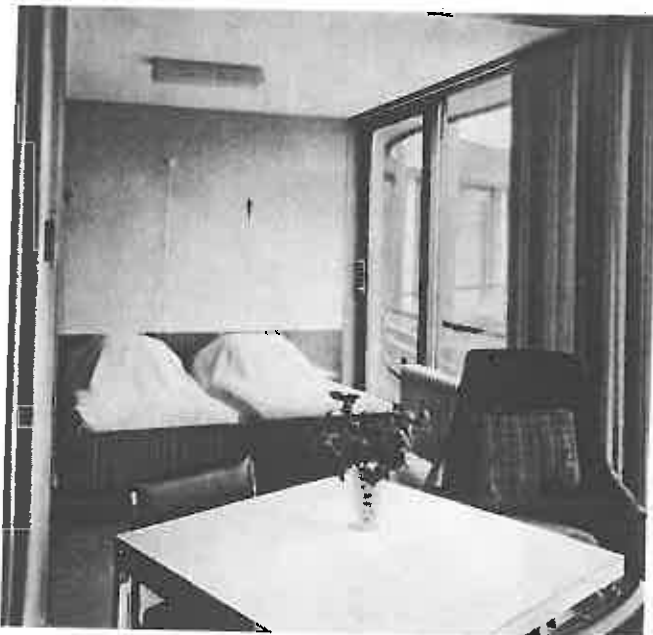


FIG. 21. — Chambre à deux lits du dispensaire du quatrième étage.

